

Bachelier en enseignement section 2 Go teaching - Section 2

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : edu-mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

DD105 Didactique en formation historique, géographique, écon			
Ancien Code	PEDD1B05FHGES	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	MEXB1050		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Geoffrey LENOIR (lenoirg@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise des fondements disciplinaires et didactiques pour enseigner les sciences humaines en portant le focus sur des éléments spécifiques à la P3 et la P4 : identification des contenus nécessaires à l'enseignement de la géographie, de l'histoire et des sciences économiques et sociales en P3 et P4 ainsi que l'acquisition des ressources indispensables à leur mise en œuvre.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Néant

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable :

- D'utiliser de manière pertinente le vocabulaire et les concepts disciplinaires et didactiques développés durant l'UE.

Pour la formation géographique :

- D'identifier, de caractériser et de comparer des occupations du sol à travers l'observation de paysages à travers des représentations de l'espace.
- De caractériser les grands traits des principaux ensembles morphologiques et humains qui structurent le territoire belge ;
- De situer, localiser et/ou orienter un lieu ou un fait par rapport aux repères spatiaux.
- D'utiliser de manière pertinente le vocabulaire et les concepts disciplinaires.

Pour la formation historique :

- De critiquer, analyser et contextualiser des documents en lien avec les contenus disciplinaires développés durant l'unité d'enseignement ;
- D'utiliser des savoirs, des savoir-faire et des méthodes propres à la discipline historique développés dans l'unité d'enseignement ou adapté à des situations nouvelles ;

Pour la formation économique et sociale :

- D'identifier et décrire les comportements des acteurs socioéconomiques et des interactions de nature économique dans notre société, en articulation avec les enjeux sociaux, sociétaux et environnementaux ;
- De décrire et expliquer les comportements et phénomènes socioéconomiques observés, formuler diverses interprétations possibles de la réalité sociale et économique ;
- D'identifier les fausses évidences et les stéréotypes.
- De relier les sphères sociale et économique.

L'étudiant sera évalué sur ces différents acquis d'apprentissage.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEDD1B05FHGESA Didactique en formation historique, géographique, économique 45 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEDD1B05FHGESA Didactique en formation historique, géographique, économique 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l'éducation aux médias, à l'EVRAS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 2 Go teaching - Section 2

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS	
Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52
	Mail : edu-mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Didactique en formation historique, géographique, économique			
Ancien Code	14_PEDD1B05FHGESA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	MEXB1051		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Geoffrey LENOIR (lenoirg@helha.be) Geoffrey LENOIR (lenoirg@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours vise l'apprentissage des fondements disciplinaires et didactiques pour enseigner l'histoire à l'école primaire. Il a pour but d'amener les étudiants à :

- Maîtriser les contenus d'apprentissage de la formation historique en P3-P4 du référentiel du tronc commun*.
- Exercer et s'approprier les méthodes spécifiques à l'histoire en tant que science humaine.
- Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage mis en oeuvre durant le cours.

* Fédération Wallonie Bruxelles (2022). Référentiel du tronc commun - référentiel de formation historique, géographique, économique et sociale (FHGES).

SEGECE (2023). Programme de l'école primaire P3-P4. Volume 1.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette unité contribue au développement des compétences et des capacités suivantes :

- Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche.

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable :

- De critiquer, analyser et contextualiser des documents en lien avec les contenus disciplinaires développés durant l'unité d'enseignement ;
- D'utiliser des savoirs, des savoir-faire et des méthodes propres à la discipline historique, développés dans l'unité d'enseignement ou adaptés à des situations nouvelles.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Méthodologie et utilisation du cadre de référence (Référentiel et programme).
- Les sources historiques.
- Outils de structuration du temps.
- Evolution des modes de vie sur 100 ans.
- Evolution de l'accès à l'instruction et aux savoirs dans nos régions.

Démarches d'apprentissage

Durant les cours : exposés magistraux, travaux de groupe, mises en situation, exercices...

- Travail en autonomie : lecture d'articles scientifiques, visionnage de vidéos et recherche documentaire.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Consignes d'évaluation présentées au premier cours et en ligne sur ConnectED.
- Supports et notes déposés sur ConnectED après chaque cours.
- Corrections annotées de tous les travaux et exercices réalisés par les étudiants.
- Feedback lors des travaux de groupe.
- Temps de questions/réponses pour l'examen (prévu lors de la dernière séance de cours).
- Entretiens individuels à la demande des étudiants.

Sources et références

- Fédération Wallonie Bruxelles (2022). Référentiel du tronc commun - référentiel de formation historique, géographique, économique et sociale (FHGES).
- SEGEC (2023). Programme de l'école primaire P3-P4. Volume 1.
- WARZEE, J. (2009). Guide des savoir-faire. Averbode.
- MEUNIER, C. et SALA, C. (2019). Enseigner l'Histoire et la Géographie à l'école primaire (2e éd.). Dunod.
- PATART, C. (2022). Petit Atlas d'Histoire (2e éd.). de boeck.
- Sur ConnectED : Diaporamas, articles scientifiques, corpus documentaires, etc.
- Notes de cours des étudiants.

Des ouvrages scientifiques et didactiques seront présentés aux étudiants à tous les cours. Ils trouveront les références dans les diaporamas mis en ligne sur ConnectED.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports de cours mis à disposition sur ConnectED : diaporamas, consignes d'évaluation, référentiel/programme, articles scientifiques, corpus documentaires, vidéos..

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation de l'UE consiste en trois évaluations disciplinaires composée de trois épreuves portant respectivement sur les volets historique, géographique et économique et social dispensés dans l'unité.

Les épreuves ne sont pas évaluées selon une grille d'évaluation commune.

L'évaluation de cette UE s'établit sur base d'un examen écrit pour chacune des 3 AA.

Lorsque la note de chaque AA est = ou > à 10/20, la moyenne pondérée s'applique.

En cas d'échec dans une ou plusieurs AA, le calcul de la note s'effectue comme suit :

- Si échec pour un total de 1,5 points sur une même AA, la note de l'UE = 9/20 ;
- Entre 2 et 3 points d'échec au total des cotes des AA de l'UE, la note de l'UE = 7/20 ;
- Au-delà de 3 points d'échec au total des cotes des AA de l'UE, la note de l'UE = 5/20

L'étudiant devra représenter en seconde session (Q3), uniquement l'AA ou les AA en échec(s).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exp	100			Exp	100

Exp = Examen pratique

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la personne responsable des horaires

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).